

tend seulement à modifier le Code criminel, est une indication de certaines des complexités qui surviennent à cause de la situation constitutionnelle du pays relativement à l'élaboration d'une politique convenable de conservation. Cependant, j'estime que, puisque ce bill a été présenté, année après année, l'honorable député de Kootenay-Ouest a suscité beaucoup d'intérêt à cette question au Canada. Pour cette raison, seule, il faut sûrement féliciter l'honorable député de l'avoir présenté.

Certains honorables députés ne sont peut-être pas au courant de la genèse de ce bill. Antérieurement à 1957, il était présenté par l'honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker). Il serait bon de rappeler que c'est en raison d'un problème de pollution de la rivière Saskatchewan-Nord, problème auquel mon ancien collègue, alors député de The Battlefords, prenait une part active. Par conséquent, je suis un peu étonné de ne pas voir à leur place l'honorable député de Prince-Albert ni l'honorable député actuel de The Battlefords (M. Horner), pour appuyer ce bill.

L'honorable député de Kootenay-Ouest (M. Herridge) devrait être félicité pour avoir défendu une bonne idée pendant des années, même sans beaucoup d'appui apparent de la part de l'honorable député de Prince-Albert, depuis 1957. J'espère que le temps reviendra où l'honorable représentant prêterait son concours à l'appui du bill.

**M. D. G. Hahn (Broadview):** Monsieur l'Orateur, à mon avis, il ne faudrait pas adopter le bill dont nous sommes saisis, pour les raisons déjà exposées. Ce projet de loi n'a aucune envergure et ne règle le problème qu'en partie. D'autre part, il me semble que le député de Kootenay-Ouest (M. Herridge) a rendu un service à la Chambre en soulevant la question.

Un des principaux aspects qui m'inquiètent, c'est que, d'une façon générale, le public ne semble pas beaucoup se soucier du problème de la pollution des eaux, état d'esprit qu'il n'est possible de modifier qu'en débattant le sujet à la Chambre des communes. J'ai grandi et j'ai vécu toute ma vie, sur les bords des Grands lacs. J'y passe encore mes étés. Je me suis rendu compte de la pollution des Grands lacs; elle m'inquiète. Je citerai un article paru le 18 avril dernier dans le *Financial Post* au sujet de la pollution constatée dans la région des Grands lacs:

Voici ce qui se passe dans la plus grande étendue d'eau douce du monde, aux alentours de laquelle vit et travaille environ le quart de la population du Canada:

Au sujet des lacs Érié et Michigan, des études effectuées par l'Institut des Grands lacs ont révélé que même si 60 p. 100 des eaux d'égout et des déchets industriels sont traités avant d'être dé-

versés dans ces lacs, il est essentiel de traiter au moins 80 p. 100 des eaux polluées pour rétablir la balance des eaux pures et impures.

Il existe une région morte d'environ 2,000 milles carrés au fond du lac Érié où aucun poisson ou organisme ne peut vivre—il n'y a pas d'oxygène. Le taux de phénol—déchets déversés par les industries—est plus élevé que celui que recommande la Commission mixte internationale, organisme institué par le Canada et les États-Unis.

Il est douteux qu'on puisse se baigner sans danger à aucune plage du lac Érié. La turbidité et les sels dilués ont augmenté au cours des dernières années.

L'article dit en substance que les lacs Érié et Michigan sont pollués presque irrémédiablement.

Les autres Grands lacs sont moins pollués mais la pollution atteint un niveau dangereux. Je tiens d'amis qui ont un chalet sur les lacs Muskoka au nord de Toronto, que ces lacs deviennent également pollués et que l'eau n'est pas potable.

Il est inutile de s'étendre sur les problèmes découlant de cet état de choses. Nul n'ignore les effets de la pollution sur la santé des gens, et ses répercussions sur nos lieux de loisir. Il n'y a aucun doute quant aux conséquences sur nos ressources naturelles, les poissons de nos eaux et les oiseaux qui bâtissent leurs nids près de ces eaux. Il y a également les répercussions sur l'industrie.

Bref, c'est une situation intolérable, et pourtant nous l'avons tolérée. C'est un problème causé par les hommes et à cause de notre insouciance, nous permettons que disparaisse dans la région des Grands lacs une des plus importantes ressources naturelles de notre pays.

(Texte)

**M. Caouette:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

Nous sommes à étudier un amendement qui nous a été présenté cet après-midi...

(Traduction)

**M. Knowles:** Nous en sommes présentement à l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire.

**M. Caouette:** Vous avez raison.

**M. Hahn:** Je suis heureux de savoir au moins où je me trouve, cet après-midi.

Tout ce que nous avons à faire si nous désirons régler le problème, c'est d'interdire le déversement, dans nos eaux, de matières d'égout et de déchets industriels et d'empêcher les personnes se trouvant à bord de navires et d'embarcations de plaisance de jeter leurs ordures à l'eau. A prime abord, le problème ne semble pas compliqué. Sur le plan technique, les solutions sont faciles, mais